

Programme pour l'enseignement de l'ouvrage manuel et de l'économie domestique dans le 1er arrondissement (Sarine et Broye) : 1905-1906

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. Encore quelques jours et je trônerai radieuse au milieu des fleurs mes compagnes, je dominerai tout le parterre. Je serai la joie des enfants que je charmerai par ma belle parure et mes exquises senteurs.

5. Bientôt, qui sait? Peut-être qu'une main amie viendra me cueillir pour compléter un riche bouquet dont je serai le plus bel ornement, ou pour faire étinceler ma robe de pourpre sur une couronne de fête. Mais j'y pense, j'irai plutôt orner l'autel de la Reine du ciel et embaumer le saint lieu de mes suaves parfums. »

6. Ainsi jase la petite rose, formant cent projets d'avenir. Elle se sent si heureuse qu'elle ne peut se contenir.

7. Mais le berceau touche à la tombe. A peine née, l'insouciant et naïve fleur est condamnée à périr brusquement. Un coup de vent la soulève sur sa tige, la secoue rudement et emporte ses pauvres pétales qu'il disperse dans toutes les directions.

Remarque. Au moyen d'interrogations bien amenées, les enfants trouveront facilement eux-mêmes les différentes idées développées dans le travail. Ils éprouvent un grand plaisir à traiter des sujets d'imitation bien étudiés. Outre qu'un exercice de ce genre offre peu de difficultés, il procure aux élèves l'occasion d'exercer leur faculté imaginative. Pour que la composition présente de l'intérêt aux enfants, il est bon qu'après la préparation du travail, l'instituteur leur lise fréquemment un modèle, traité le plus souvent par lui-même et adapté à la force du cours. Le style du modèle présentera des expressions nouvelles, des tournures agréables qui feront impression sur l'âme tendre des élèves. Après avoir expliqué ces expressions choisies, nous les transcrivons en partie au tableau noir, afin d'augmenter le vocabulaire de l'enfant et de fournir de la grâce et de la variété à son style, toujours un peu lourd et monotone.

Expressions à transcrire au tableau.

..... Se balancer avec grâce..... ; ouvrir les yeux à la lumière..... ; l'oiseau sémillant... ; ma gracieuse silhouette... ; jeter des regards d'envie... ; dominer le parterre. . ; mes exquises senteurs... ; ma robe de pourpre... ; embaumer le saint lieu... ; l'insouciant et naïve fleur...

M. B.

Programme pour l'enseignement de l'ouvrage manuel ET DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

dans le 1^{er} arrondissement (Sarine et Broye)

1905-1906

1^{re} année, semestre d'été : Commencer une bande tricotée. Les enfants doivent savoir, en novembre, commencer elles-mêmes une bande et tricoter avec une lisière régulière. La première manchette se fera immédiatement après la bande.

Semestre d'hiver : La seconde manchette. Faire alterner ce travail avec les points de couture sur étamine de manière à terminer en février. En février : le mouchoir de poche. Les élèves très avancées s'occuperont au tricotage d'une écharpe, mais les différents travaux seront commencés par toute la classe le même jour. On stimulera les paresseuses et on surveillera plus particulièrement les élèves peu douées. Les petites filles doivent être encouragées.

2^{me} année, semestre d'été : Une bande tricotée ayant 8 cm. de tricot à l'endroit, 8 cm. à l'envers, 8 cm. de côtes, 5 aiguilles de diminutions à 5 tours d'intervalle, 8 cm. de point de couture et un talon formé. Alternier avec le marquoir.

Semestre d'hiver : Couper de la largeur de la toile un morceau de 30 cm. de long, réunir les deux lisières par un surjet, fendre le morceau à 6 cm. du surjet, faire exécuter 2 ourlets et des coutures anglaises à points devant et arrière-points. Couper les coutures mal faites. La bande achevée aura 40 cm. de longueur (le surplus servira à des exercices de boutonniers et de pièces en 3^{me} année). Surfiler à petits points les deux côtés non-ourlés ou faire le point de marque à 1 cm. du bord. Au 10^{me} et au 20^{me} cm. du côté de l'ourlet coudre deux rubans de coton (chevillière) de manière que ce morceau puisse servir de bavette de table à un enfant. Un sac de toile ou une taie analogue à celle de 3^{me} année, mais sans la couture rabattue qu'on remplacera par une couture anglaise.

3^{me} année, semestre d'été : Une paire de chaussettes de 72 mailles ou des bas à l'endroit de 86 mailles. Commencer les exercices de couture sur un morceau de 40 cm. sur la largeur de la toile. Revoir les coutures faites en 1^{re} et 2^{me} années. La première chaussette sera faite en été.

Semestre d'hiver : Couture rabattue sur le morceau d'exercice. Cette couture doit être répétée jusqu'à réussite complète. Alternier avec le tricotage de la seconde chaussette. Ces travaux doivent être achevés fin janvier. Un pendoir adapté au morceau d'exercice, côté de l'ourlet, permettra de l'utiliser comme essuie-mains.

Une taie d'oreiller ou de traversin : les premières, dans les villes, auront 70 cm²; les secondes, à la campagne, doivent mesurer 1 m. 20 sur 0 m. 60. Le morceau d'exercice sera commencé par le surjet comme en 2^{me} année afin de profiter des lisières. La taie coupée droit fil sera d'abord ourlée, puis on fera sur le côté long une couture rabattue et sur le petit côté une couture anglaise. Coudre six rubans de fil correspondant le long de l'ourlet.

4^{me} année, semestre d'été : Un bas de 96 mailles (plus ou moins selon le tricotage plus ou moins serré des élèves). Exercices de couture de même grandeur qu'en 3^{me} année, mais les coutures indiquées au programme de l'enseignement. Boutonniers. Premiers exercices de remaillage.

Semestre d'hiver : Le second des bas tricoté alternativement avec la couture et la coupe du petit corsage. Il est rappelé que ce corsage doit être de même largeur au dos que devant, que l'ourlet seul doit croiser, que les boutonsnières seront faites en largeur sur un ourlet assez large. Ce corsage peut être fait en coutil ou en flanellette pour l'élève elle-même. Dans le dernier cas, les ourlets seront doublés de toile.

5^{me}, 6^{me} et 7^{me} années, *semestre d'été* : Tricoter un petit bas sur lequel on fera tout le remaillage, talons rapportés. Pièces sur toile. Reprises.

Semestre d'hiver, 5^{me} année : Bas à côtes. Confection et coupe de la chemisette et du pantalon-lange.

6^{me} et 7^{me} années ; Un objet tricoté au choix des élèves, mais toutes les élèves feront le même travail.

6^{me} et 7^{me} années, 1^{re} année : Coupe et confection d'une chemise de femme avec empiècement de 4 cm. de largeur sur $\frac{1}{4}$ du tour de poitrine en longueur et un tablier à bavette, simple.

6^{me} et 7^{me} années, 2^{me} année : Coupe et confection d'un pantalon et d'un tablier à manches avec empiècement. Ces derniers travaux seront faits alternativement dans les deux dernières années d'école.

La bande du cou d'une chemise de femme doit avoir 1 cm. à 1 $\frac{1}{2}$ cm. L'empiècement, côté gauche, doit avoir un ourlet rapporté et le côté droit une bande rapportée qui se rabat en piqûres. Cette bande a 4 cm. de largeur. Le bas de cette bande ne doit pas présenter de plis.

Economie domestique.

Cours inférieur : Leçons de choses sur le matériel employé pour les travaux manuels.

Cours moyen : L'éclairage et le chauffage. La lessive, soins à donner au linge.

Cours supérieur : Hygiène de la respiration, de l'habitation, de l'alimentation. Boissons. Plantes exotiques, soins à donner aux malades.

J. PASQUIER, *insp.*

CONFÉRENCE OFFICIELLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT du IV^{me} arrondissement.

La traditionnelle conférence des instituteurs et des institutrices du IV^{me} arrondissement eut lieu le 18 mai, au Pensionnat de Fribourg. La participation à la réunion fut générale. Quatre membres absents se sont excusés.